Printemps/Été 2013

Le Commande Edition de la Manche

TOUT SAVOIR SUR LA GESTION DES DÉCHETS RADIOACTIFS!



L'ÉVÉNEMENT

Présentation des résultats de l'expertise tritium

Le 6 juin dernier, l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest (Acro) a présenté, lors de l'assemblée générale de la Commission locale d'information(Cli), les résultats de ses mesures de tritium réalisées en 2012 sur et autour du Centre de stockage de la Manche.

9 objectif des mesures était de déterminer si la présence de tritium dans la nappe phréatique sous le Centre était homogène en fonction de la profondeur du prélèvement, et de tester la méthode de prélèvement retenue par l'Andra.

_ Suite page 2 •••

Dans ce numéro



L'ACTUALITÉ **DANS LA MANCHE** Une réunion de réflexion sur le démantèlement



ZOOM SUR... Les déchets issus du démantèlement



DOSSIER L'Andra acteur du démantèlement



NATIONAL Quatre scénarios énergétiques pour l'avenir

P.8/11

2 | L'ACTUALITÉ DANS LA MANCHE

L'ÉVÉNEMENT

Suite de la page 1

es prélèvements d'eau ont été effectués à quatre profondeurs différentes, dont celle à laquelle l'Andra prélève habituellement. Cette hauteur a été fixée de façon à être placée à un endroit où l'eau circule en permanence. Cela permet d'avoir une meilleure représentativité de cette eau et des échanges existant entre le site et son environnement créés par cette circulation. Ce protocole est conforme aux normes internationales.

Les premiers résultats

Les premiers résultats des prélèvements montrent que, pour six piézomètres sur huit, c'est dans la partie la plus profonde de la nappe que la concentration en tritium est la plus importante.

Ce phénomène peut s'expliquer par le fait que, à cette profondeur, l'eau circule très lentement et que les échanges avec l'environnement sont limités. En effet, l'eau ne circulant pas de façon homogène dans les différentes couches géologiques, des traces, liées à l'incident tritium de 1976, resteraient en profondeur, là où la circulation des eaux est plus faible.

À noter que le niveau d'activité mesuré par l'Acro, même dans les parties les plus profondes, reste du même ordre de grandeur que celui mesuré par l'Andra lors de ses prélèvements.

Ces résultats ne remettent pas en cause la pertinence et la solidité du plan de surveillance de l'Andra, validé par l'Autorité de sûreté nucléaire (Asn) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Ce plan repose sur les 10000 mesures effectuées chaque année, le nombre de piézomètres contrôlés (73), la fréquence rapprochée des prélèvements (mensuelle), et sur le fait que cette surveillance s'inscrit dans la durée. La surveillance effectuée depuis plusieurs années permet de montrer que l'activité du tritium baisse dans les piézomètres et dans les ruisseaux et qu'elle décroît au même rythme que la décroissance radioactive du tritium. L'impact du Centre, quant à lui, reste très faible: 0,35µSv, soit plus de 1 000 fois inférieur à l'impact de la radioactivité naturelle. En outre, ces mesures confirment l'intérêt d'approfondir les connaissances sur la nappe aquifère sous le Centre. L'Andra va donc prolonger ces mesures en 2013, afin de consolider les résultats. Ces derniers feront l'objet d'échanges réguliers avec la Commission

locale d'information du Centre de stockage de la Manche.



Mesures de hauteur de la nappe phréatique.



Réalisation d'échantillons.

QUESTIONS/RÉPONSES

Est-ce que le Centre de stockage de la Manche fuit?

Le Centre ne présente aucun danger pour la population ni pour l'environnement. Tous les contrôles effectués confirment année après année que l'impact est très faible, plus de 1 000 fois inférieur à l'impact de la radioactivité naturelle.

Concernant le tritium en particulier, il faut savoir qu'il s'agit de la forme radioactive de l'hydrogène qui a la particularité d'être très mobile. Il est donc normal et prévisible que de faibles relâchements aient lieu sous forme d'eau tritiée. L'Andra le suit et le contrôle de façon très rigoureuse et constate que le niveau mesuré dans l'environnement ne présente aucun risque.

Un incident a eu lieu en 1976, et a conduit à un marquage de la nappe mais tout a été fait pour que la

situation soit maîtrisée. Les colis concernés ont été retirés et reconditionnés, et depuis, une couverture "multicouches" a été mise en place. Elle permet de protéger les colis et d'éviter la dispersion de substances radioactives dans les eaux souterraines. Par ailleurs on constate que la teneur en tritium décroît régulièrement dans la nappe phréatique et dans les ruisseaux (cf. rapport annuel consultable sur www. andra.fr/andra-manche).

Les colis doivent-ils être retirés?

O Il n'y a aucune raison de retirer les colis; le Centre est sûr, tous les contrôles le démontrent. De plus, la manipulation et le retrait des colis feraient courir des risques pour les opérateurs et pour l'environnement. La question avait été analysée et débattue en 1996 par une commission

d'experts (la commission Turpin); la commission a conclu que ces déchets pouvaient rester stockés sans que cela ne représente un risque (*lire page 5*).

Pourquoi l'Andra ne réalise des prélèvements qu'à une seule hauteur ?

D L'objectif de la surveillance réglementaire est de mesurer l'impact du Centre sur son environnement. Pour ce faire, la meilleure façon est de se placer à un endroit où l'eau circule, c'est-à-dire là où elle est susceptible de migrer vers le milieu extérieur. Or, plus on va en profondeur, plus l'eau stagne et moins elle communique avec l'extérieur. Les mesures réalisées selon la méthodologie de l'Acro restent complémentaires dans le sens qu'elles permettent, non pas de mesurer l'impact, mais de comprendre le comportement du tritium dans la nappe.

Découverte d'une munition sur le Centre

Le 15 mai dernier lors des travaux de terrassement réalisés sur la couverture du Centre, une munition datant de la Seconde Guerre mondiale a été découverte dans la couche superficielle qui constitue la couverture.



Munition découverte sur le site

I s'agissait d'une grenade à fusil qui avait la forme d'un cylindre de 4 cm de diamètre et de 19 cm de long, objet que l'on retrouve fréquemment dans la région. Selon le centre de déminage de Caen, en cas d'explosion de la munition, la sûreté du site n'aurait pas été remise en cause, les dégâts étant limités par 50 cm de terre.

Toutes les mesures de sûreté ont été immédiatement prises: le plan d'urgence interne a été déclenché de manière préventive, le personnel des entreprises présentes sur le site a été évacué, et l'Autorité de sûreté nucléaire, les élus locaux et la commission locale d'information ont été avertis. Les gendarmes sont intervenus afin de mettre l'objet en sécurité avant l'intervention du service de déminage de Caen le lendemain. L'opération a consisté à retirer la munition, la confiner dans une caisse sécurisée et l'emporter.

Le plan d'urgence interne a été levé suite à l'intervention des démineurs.

Des investigations ont été menées sur l'ensemble de la zone où se déroulent les travaux. L'objectif était de rechercher la présence éventuelle d'autres munitions et mettre ainsi le chantier en sécurité. Depuis, les travaux ont repris sous le contrôle d'un artificier. Et dorénavant, des investigations pyrotechniques seront systématiquement réalisées avant tout travaux.

L'érythrée couchée, une espèce rare déménage



Du 15 au 18 avril, les opérations de transfert des plants de l'Érythrée couchée, espèce rare et protégée, se sont déroulées sur la couverture du Centre.

Cela a consisté à prélever des lés de gazon dans la partie sud-est, où sont répertoriées les plantes, et à les repositionner à l'ouest et à proximité du bâtiment d'accueil du public sur des zones d'accueil choisies pour leurs caractéristiques en termes d'exposition et de type de sol.

Le déplacement de cette espèce rare, répertoriée depuis 2006 sur la couverture du Centre, va permettre de garantir sa protection le temps des travaux d'adoucissement des pentes sur la partie sud-est du site (voir article dans notre précédent journal).

La remise à neuf du RSGE programmée en 2013

Mis en place il y a vingt-cinq ans, le réseau séparatif gravitaire enterré (RSGE) du Centre de stockage de la Manche (CSM) va faire l'objet, en 2013, de travaux de rénovation. Une opération devenue nécessaire du fait de l'évolution du Centre.

u Centre de stockage de la Manche, la gestion des eaux fait l'objet d'une surveillance permanente. En complément de la couverture destinée à protéger les colis de déchets des infiltrations d'eau, un réseau de canalisations souterraines, le RSGE, permet de collecter la faible fraction d'eau pluviale infiltrée au travers des ouvrages de stockage et donc susceptible d'avoir été en contact avec les déchets radioactifs. Il l'achemine vers des cuves où elle est analysée avant d'être envoyée vers Areva NC pour être traitée.

Une altération banale

"Les canalisations de la galerie souterraine sont remplacées dans le cadre d'une opération de maintenance préventive, a fortiori si elles sont en milieu humide, précise Emmanuelle Faure, ingénieur études et travaux au CSM. Les travaux dureront huit mois, en comptant les deux premiers consacrés aux formalités réglementaires et administratives. En effet, notre intervention est placée sous le contrôle et l'autorisation de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Le chantier engagé permettra de réduire le diamètre des tuyaux, maintenant surdimensionnés de fait."

Une adaptation nécessaire

Depuis la mise en place de la couverture, les volumes d'eau collectés dans la galerie souterraine ont nettement diminué, la couverture jouant son rôle de "parapluie" et empêchant l'eau de s'infiltrer. De fait, la taille du collecteur existant n'est plus adaptée aux faibles débits mesurés. Emmanuelle Faure poursuit: "Depuis que le CSM a été placé en surveillance, c'est la première fois que de tels travaux auront lieu en zone contrôlée. Le CSM sert toujours de référence, d'autres sites pourront être concernés plus tard et ils pourront, quant à eux, bénéficier de notre expérience."

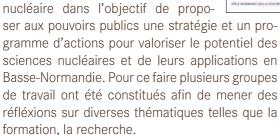


Au premier plan: canalisation devant être remplacée.

Une réunion de réflexion sur le démantèlement

Mercredi 3 avril, le Centre de stockage de la Manche a accueilli la première réunion du groupe de travail "démantèlement" de l'association Nucléopolis: une vingtaine de membres spécialisés dans l'industrie, la recherche ou la formation étaient présents.

ucléopolis est le pôle normand des sciences nucléaires et de leurs applications, dont l'Andra est membre depuis sa constitution en septembre 2010. Cette association rassemble les acteurs normands du nucléaire dans l'objectif de proposer aux pouvoirs publics une stratégie e gramme d'actions pour valoriser le pote



Le démantèlement au cœur des échanges

La première réunion du groupe de travail démantèlement a été l'occasion d'identifier les attentes des participants et les actions à mener dans le domaine du démantèlement. Les principales pistes



de progrès qui ressortent de la discussion consistent à trouver des solutions innovantes, transmettre le savoir-faire et identifier les cibles afin de mettre en place un programme de formations adapté. L'Andra a présenté son rôle et son implication dans le domaine

du démantèlement. Il s'agit pour l'Agence de tout mettre en œuvre pour permettre une gestion optimisée des déchets radioactifs issus du démantèlement: mise en place de programmes de recherches et développement, de solutions industrielles adaptées, accompagnement de ses clients pour élaborer une stratégie de démantèlement intégrant les déchets. À l'issue de cette matinée de réflexion, Nucléopolis a proposé de mettre en place un comité de pilotage pour démarrer le plan d'actions régional et regarder comment s'inscrire dans une démarche nationale en construction. À suivre donc.



Une partie des participants en visite sur le site.

TÉMOIGNAGE

Didier Curty, manageur de formation à l'AFPA – Equeurdreville

66 L'opportunité d'aller plus loin"

Fin 2012, nous avons eu une commande du conseil régional de Basse-Normandie pour mettre en place une formation de pré-qualification aux métiers du nucléaire: formation de 420 heures avec deux tiers du temps au centre de formation et un tiers en entreprise. Nous avons eu l'occasion de travailler avec des entreprises qui, pour la plupart, étaient concernées par la problématique du démantèlement. Parti-

ciper à ce groupe de travail était une opportunité pour voir comment aller plus loin sur le sujet et définir les compétences liées aux métiers du démantèlement. Aujourd'hui nous avons une offre de formation pour un public avec un haut niveau de qualification. Je suis conforté dans l'idée qu'il faut également construire un produit qui corresponde à un niveau CAP-BEP.

EN BREF

■ Le bilan annuel de l'activité du Centre présenté à l'Autorité de sûreté nucléaire

Le 21 mars dernier avait lieu la réunion annuelle avec l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) au Centre de stockage de la Manche. L'Andra a présenté son bilan annuel d'activité pour 2012 et les perspectives pour 2013. Les principaux sujets abordés ont porté sur le bilan de la surveillance qui confirme un très faible impact du Centre sur son environnement et sur les travaux programmés en 2013 (adoucissement des pentes du talus central, situées au sud-est, et changement de collecteur dans le réseau séparatif gravitaire enterré (voir article p. 3).

■ Journées de l'énergie et semaine du développement durable

Du 29 mars au 5 avril, le Centre de stockage de la Manche participait aux journées de l'énergie et à la semaine du développement durable, organisées par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Celles-ci visaient à donner un maximum d'informations au public afin de favoriser une participation active au débat sur la transition énergétique qui aura lieu en France tout au long de l'année 2013. Au programme sur le Centre: visites guidées des installations et découverte des différents types d'énergie, à travers une exposition présentée dans le bâtiment d'accueil du public. Des ateliers interactifs étaient également proposés aux plus jeunes. Une cinquantaine de personnes sont venues sur le Centre pendant la semaine.

■ Stockage Cigéo: comment le public débat

Depuis le 15 mai, la Commission particulière du débat public (CPDP), instance chargée d'organiser la concertation sur le projet de stockage profond et réversible des déchets radioactifs qui est porté par l'Andra, met en œuvre d'importants moyens de communication.

Ainsi, après avoir distribué deux brochures présentant le projet Cigéo et les modalités du débat dans toutes les boîtes à lettres des départements de la Meuse et de la Haute-Marne, ainsi que dans les deux cantons vosgiens les plus proches du site pressenti pour implanter le centre Cigéo, la CPDP a programmé quatorze réunions publiques. Ouvertes à tous, les premières réunions ont été annulées ou reportées en raison du chahut mené par des opposants au projet qui ont empêché toute discussion. Malgré ces difficultés, le débat se poursuit, en particulier sur Internet où le site www.debatpublic-cigeo.org a déjà enregistré près de 250 questions et avis d'internautes durant son premier mois de fonctionnement. Dans le même temps, une dizaine de "cahiers d'acteurs" a déjà été publiée: ces contributions de quatre pages sont rédigées par des personnes physiques ou morales qui souhaitent prendre une part active au débat. Elles peuvent être reçues jusqu'au 15 octobre, date de clôture du débat.

Le Journal de l'Andra vous propose de revenir chaque trimestre sur un évènement qui a marqué l'histoire du Centre de stockage de la Manche.

1977: Opération de retrait de déchets tritiés du Centre

En octobre 1976, le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), le service de contrôle de l'époque, détecte une concentration anormale en tritium dans le ruisseau de la Sainte-Hélène. Les déchets tritiés à l'origine de cette pollution sont rapidement identifiés et la décision est alors prise de les retirer du site afin de limiter l'impact sur l'environnement. Retour sur cet événement marquant et sur les enseignements qui en ont été tirés.

ès la détection par le SCPRI de la contamination de la rivière Sainte-Hélène, située en contrebas du Centre de stockage, par du tritium, des recherches sont immédiatement entreprises par le CEA, qui gère alors le CSM, pour en déterminer la cause : contrôles des eaux souterraines par des piézomètres, analyse des eaux infiltrées dans les ouvrages de stockage... Les analyses établissent que le tritium provient de la tranchée n° 2 située au nord-est du Centre, où sont stockés, depuis 1971, des déchets tritiés.

Une réaction immédiate des autorités de sûreté

Les autorités de sûreté décident de procéder à leur retrait afin d'enrayer la contamination de la nappe phréatique. Un atelier spécial est créé pour la reprise des déchets, qui sont ensuite reconditionnés (lire témoignage ci-contre). L'opération débute le 22 octobre 1977 et s'achève le 17 février 1978. Elle produit environ 120 m³ de colis de déchets, soit trois fois le volume de déchets extraits. Environ 18 m³ sont envoyés au CEA de Valduc pour entreposage et le reste est restocké sur le CSM dans des ouvrages adaptés. Malgré tout, cet incident a conduit à marquer l'environnement en tritium. Aujourd'hui on continue de surveiller le Centre. Le tritium ayant une période radioactive

de 12,3 ans, il est normal que l'on mesure encore du tritium relâché en 1976 dans les eaux souterraines du Centre, et dans les ruisseaux environnants. D'autres opérations de reprise sur d'autres déchets non tritiés auront lieu en 1982, 1983 et 1986, qui permettront le passage du Centre en

phase de surveillance. La surveillance effectuée depuis plusieurs années permet de montrer que le taux est en baisse. Celui-ci ne présente aucun risque pour l'environnement et les populations, et continue de décroître chaque année.

TÉMOIGNAGE

Richard Brixy, responsable de l'exploitation du CSM de 1968 à 1994, date de la fin de l'exploitation du site, a supervisé le retrait des déchets tritiés en 1977

Une opération délicate menée à bien" Nous disposions de nos plans de I stockage indiquant les cases où se trouvaient les déchets tritiés. Nous avons monté un hangar audessus de la tranchée, installé des ventilateurs d'extraction d'air et des scaphandres d'intervention pour le personnel. Puis les équipes de la Société des techniques en milieu ionisant (STMI), spécialisées dans la décontamination, ont commencé par décaper la couche de bitume recouvrant la dalle de fermeture de l'ouvrage. Celle-ci ôtée, le sable servant à combler les vides entre

les déchets a été extrait. De l'eau s'étant infiltrée dans l'ouvrage, elle a été pompée en continu avant transfert vers le service de traitement des effluents de la Cogema. Les colis ont ensuite été retirés et reconditionnés, pour certains en vue de leur stockage définitif sur le CSM, tandis que d'autres, en moins bon état de conservation, ont été redirigés sur le centre spécialisé de Valduc, proche de Dijon. Au final et heureusement, cette opération s'est bien passée.

3 QUESTIONS À:

Monique Sené, membre de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anccli) et consultante de la commission Turpin

Le Journal de l'Andra (JdA): Qu'est-ce que la commission Turpin?

Monique Sené: Créée en 1996 par Corinne Lepage, ministre de l'Environnement et Franck Borotra Ministre de l'Industrie, des Postes et des Télécoms, la commission Turpin avait pour mission de dresser l'inventaire des déchets stockés sur le site en précisant leur origine, les quantités et leur conformité avec la règlementation. Elle devait faire le point sur les pollutions survenues sur le site, préciser les mesures pour protéger les populations, et donner son avis

sur un recouvrement réversible du site en en chiffrant le coût. Elle devait aussi proposer "toute mesure visant à améliorer la transparence et l'information du public".

JdA: Comment a-t-elle travaillé?

M. S.: La commission a commencé par analyser la documentation transmise par l'Andra. Il s'est avéré que sur les 550 000 m³

de déchets stockés, ce site ne contient pas que des éléments à vie courte mais également du plutonium. Son contenu chimique est également élevé : quelques 27000 tonnes de plomb ainsi que de l'arsenic et d'autres corps entrant dans la composition des bétons. La Commission s'est réunie 13 fois en plénière pour auditionner tous les protagonistes. Elle a tenu à visiter le site et à rencontrer la commission locale d'information du site Areva adiacent. Sa mission était aussi de se pencher sur le devenir du site : retirer les déchets ou fer-

JdA: Quelles ont été les recommandations de la commission Turpin?

M. S.: La commission a tout d'abord constaté que les règles avaient changé plusieurs fois de 1969 à 1984. Elle a relevé que la décision de couverture avait a été prise sans consultation, mais que celle-ci aurait dû exister dès le début. Concernant l'environnement et les problèmes

liés au tritium et au radon, elle a conclut qu'une surveillance de l'évolution des teneurs en tritium des ruisseaux et des piézomètres permettrait un suivi de la pollution. Elle a demandé à l'Andra d'évaluer le retrait des colis. Il est apparu que : l'opération était difficile compte tenu de l'hétérogénéité du stockage ; la protection des travailleurs et de l'environnement était un impératif difficile à assurer sur ce chantier; la démolition totale risquerait de durer 70 ans si on détruisait toutes les structures et coûterait au moins 15 milliards de francs 1996. La Commission a donc préconisé le maintien des colis sur place sous une couverture correcte et en les plaçant sous surveillance, dont le coût serait supporté par l'Andra, et recommandé la création d'une Cli de façon à permettre l'implication des riverains dans le suivi du site. Enfin, elle s'est attardée sur les servitudes et la conservation de la mémoire du centre.

Les déchets issus du démantèlement

Avec le vieillissement des installations nucléaires, le flux de déchets issus du démantèlement va devenir de plus en plus important dans les années à venir. Le point sur les origines de ces déchets, leur typologie, les volumes concernés, et leur destination.

D'où viennent-ils?

Ils proviennent d'installations arrivées en fin d'exploitation et qui, une fois arrêtées, doivent être démantelées.

INSTALLATIONS DE RECHERCHE:

un certain nombre d'anciens réacteurs expérimentaux et laboratoires du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) ont déjà été démantelés. D'autres chantiers sont en cours ou à venir.



CENTRALES NUCLÉAIRES:

il s'agit pour l'instant des six réacteurs EDF de première génération, et des réacteurs de Brennilis, Chooz et Superphénix, auxquels viendront s'ajouter à terme les 58 réacteurs EDF du parc actuel.

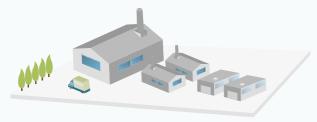


USINES D'ENRICHISSEMENT DE L'URANIUM POUR LA FABRICATION **DU COMBUSTIBLE POUR LES CENTRALES NUCLÉAIRES:**

> comme l'usine Georges Besse 1 d'Areva, actuellement en cours de démantèlement.

INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DU COMBUSTIBLE USÉ :

comme les ateliers UP1 de Marcoule ou certains ateliers anciens de La Hague.



DÉFENSE:

sous-marins nucléaires de première génération aujourd'hui en cours de démantèlement à Cherbourg.



De quel type de déchets s'agit-il?

Les déchets issus des chantiers de démantèlement sont très variés. Leur niveau de radioactivité est directement lié à leur proximité avec la matière radioactive.

(soit 0.7% du total)

LES DÉCHETS DE MOYENNE ACTIVITÉ À VIE LONGUE (MA-VL)

Déchets métalliques constitués par les éléments de structures qui supportaient le combustible dans le cœur du réacteur (tubes, armatures), ou, pour les usines ou les laboratoires, des éléments qui ont été directement en contact avec les solutions de dissolution des produits de fission (cuves, tuyaux...).

1 100 000 m³

(soit 64,4% du total)

LES DÉCHETS DE TRÈS FAIBLE ACTIVITÉ (TFA)

Ils constituent la part la plus importante des déchets de démantèlement. Il s'agit surtout de déchets métaliques et de gravats de béton provenant de la déconstruction de toutes les zones de l'installation susceptibles d'avoir été en contact avec la radioactivité. On peut y trouver aussi des pièces massives (ex: les générateurs de vapeur), qui sont initialement des déchets de faible activité à vie courte, mais qui, une fois décontaminés, passent dans la catégorie des déchets de très faible activité.

Et les déchets conventionnels?

Outre les déchets radioactifs, le démantèlement d'une installation nucléaire génère une très grosse quantité de déchets non radioactifs, dits conventionnels, qui sont recyclés.

Ainsi, EDF a estimé que la déconstruction de ses neuf réacteurs à l'arrêt générerait environ 800000 tonnes de déchets conventionnels, et 180000 tonnes de déchets radioactifs, en très grande majorité de très faible activité. Soit un rapport de 5 à 1.

Déchets conventionnels 5

800000

Déchets radioactifs

180 000

Où vont-ils?

Selon leur typologie et après décontamination éventuelle, les déchets sont caractérisés, triés et orientés vers différentes solutions de gestion. Certaines sont déjà opérationnelles, d'autres sont encore au stade de projet.

Projet Cigéo

Les déchets MA-VL issus du démantèlement seront à terme stockés à 500 m de profondeur, dans le futur Centre industriel de stockage géologique Cigéo, dont la mise en service est prévue pour 2025 s'il est autorisé. Pour l'instant, ils sont encore situés au cœur des réacteurs qui attendent d'être démantelés.

Projet de stockage à l'étude

L'Andra étudie actuellement la possibilité de stocker les déchets de graphite les moins actifs (empilements) à faible profondeur, avec d'autres déchets de faible activité à vie longue contenant du radium (déchets dits radifères). Le processus de recherche du site où pourrait être implanté ce stockage est en cours. Pour les déchets de graphite les plus actifs (chemises),

l'une des pistes envisagées serait leur stockage à 500 m de profondeur dans Cigéo, en complément des études menées sur leur traitement.

Centre de stockage de l'Aube (CSA)

Situé sur la commune de Soulaines-Dhuys, dans l'Aube, ce centre de stockage accueille les déchets FMA-VC depuis 1992. Ces derniers sont stockés en surface, dans des ouvrages en béton armé après traitement et conditionnement *ad hoc*.

Centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage (Cires)

Situé à Morvilliers, dans l'Aube, à quelques kilomètres du CSA, il accueille les déchets TFA depuis 2003. Ils sont stockés en surface, dans des alvéoles creusées dans une couche argileuse, après compactage ou stabilisation le cas échéant.



En

projet

86 000 m³ (soit 5,6% du total)

Les déchets de faible activité à vie longue (FA-VL)

Il s'agit essentiellement de déchets issus des réacteurs de première génération, notamment du graphite qui entoure le combustible (chemises en graphite à l'intérieur desquelles était placé le combustible, et empilements de graphite enserrant l'ensemble).

500 000 m³

(soit 29,3% du total)

LES DÉCHETS DE FAIBLE ET MOYENNE ACTIVITÉ À VIE COURTE (FMA-VC)

Pièces métalliques ou éléments en béton situés en périphérie du cœur du réacteur et contaminés dans le cadre du fonctionnement de la centrale (éléments du circuit de circulation des eaux, couvercle de cuves); outillages contaminés au cours des opérations de démantèlement.

L'Andra acteur du démantèlement



Démantèlement de la centrale de Chooz.

Le démantèlement des installations nucléaires va générer un volume croissant de déchets radioactifs dans les années à venir et représente un enjeu majeur pour l'Andra. Outre la prise en charge physique des déchets à l'issue des chantiers, elle met son expertise au service des maîtres d'ouvrage et des industriels du démantèlement pour les accompagner dès le début de leur projet de démantèlement et étudie en parallèle des moyens de réduire le volume de déchets générés.

déchets radioactifs. Du déchet brut, situé dans l'installation lorsque celle-ci n'est pas encore démantelée, au déchet stocké dans nos centres, il y a toute une série d'étapes à franchir, qu'il vaut mieux définir ensemble, explique Bruno Cahen, directeur industriel à l'Andra. L'idée est de ne pas attendre que le déchet soit produit pour optimiser avec le producteur son contenu, son conditionnement, et éventuellement son traitement."

Un savoir-faire acquis sur les sites pollués

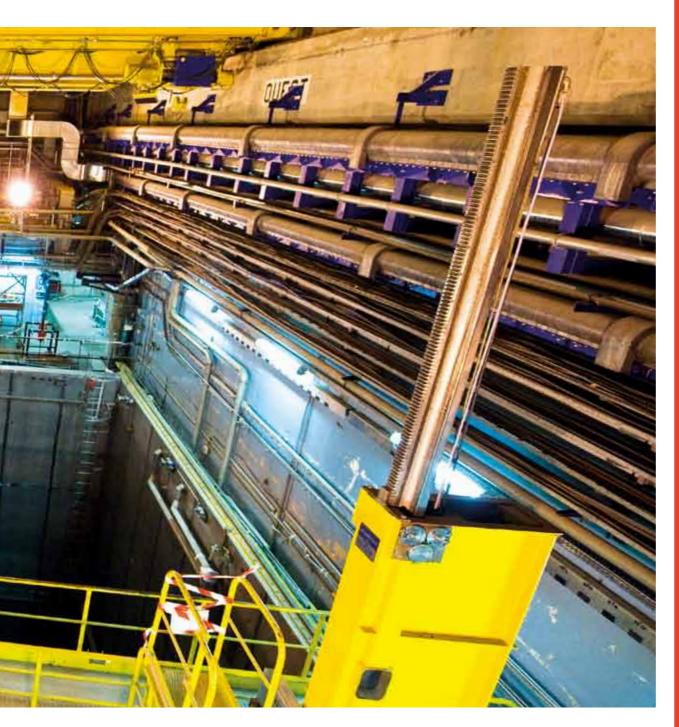
"Chaque chantier de démantèlement a sa propre spécificité, liée à l'historique de l'installation, à la nature des déchets existants, à la typologie du site... ajoute Bruno Cahen. Il s'agit à chaque fois pour le responsable de l'installation de définir la meilleure stratégie de démantèlement possible, en termes de contraintes techniques, d'exposition des opérateurs, de délais, de coûts... Et le meilleur moyen d'y parvenir est encore d'y réfléchir à plusieurs!" D'autant que l'Andra dispose déjà d'un savoir-faire en la matière. Au titre de sa mission de service public, elle assure en effet l'assainissement des sites pollués par la radioactivité dont le propriétaire ou le responsable légal est défaillant ou absent. Elle définit et pilote ces opérations d'assainissement de A à Z, depuis la caractérisation du site (typologie des déchets), jusqu'à la prise en charge physique des déchets radioactifs induits, en passant par le choix d'un scénario d'assainissement (comment on démantèle, jusqu'où on assainit le sol pollué en fonction de l'usage ultérieur du site, que fait-on des déchets générés : est-ce qu'on les

trie, est-ce qu'on en laisse une partie sur place...), la coordination des prestataires sur le chantier. "Un savoir-faire intégré, dont peuvent bénéficier nos clients électronucléaires", souligne Bruno Cahen.

Accompagner les producteurs dans leur projet de démantèlement...

Outre la prise en charge des déchets en stockage ou en entreposage, l'Andra propose donc aux exploitants une panoplie de services – prestations de conseil, études, assistance à maîtrise d'ouvrage – pour les accompagner: caractérisation des déchets *in situ*, proposition de scénarios de gestion des déchets, logique de tri, formation des opérateurs.

Bruno Cahen, directeur industriel à l'Andra.



"Nous intervenons déjà sur des missions ponctuelles. Nous avons notamment réalisé une étude d'optimisation logistique pour Areva, dans le cadre du démantèlement de l'usine Georges Besse 1, la définition de solutions sur mesure pour la prise en charge de gros composants comme les générateurs de vapeur de la centrale de Chooz A, pour le compte du Centre d'ingénierie déconstruction et environnement (Ciden) d'EDF dont les deux premiers ont été mis en stockage au Cires en 2013 (lire article page 10)."

... échanger sur les bonnes pratiques...

L'Andra fait partie du groupe de travail sur le démantèlement créé en 2013 par le Comité stratégique de la filière nucléaire (CSFN), qui regroupe l'ensemble des acteurs qui interviennent sur la filière nucléaire (exploitants, prestataires...). "Au-delà de toutes relations bilatérales, il s'agit de discuter de façon informelle sur les bonnes pratiques et le retour d'expérience que l'on peut tirer des premiers chantiers de démantèlement en intégrant tous les acteurs de cette industrie et de la gestion des déchets", précise Bruno Cahen.

... et trouver des solutions pour réduire les volumes et la toxicité des déchets

"Par ailleurs, avec le vieillissement des installations, le rythme des démantèlements va s'accélérer dans les années à venir. On sait d'ores et déjà que nos capacités industrielles actuelles ne suffiront pas à absorber le volume des déchets produits, poursuit Bruno Cahen. C'est pourquoi nous réfléchissons dès à présent à des moyens d'augmenter la capacité de nos installations, par exemple en densifiant le stockage, pour pouvoir mettre plus de déchets dans moins de mètres carrés." Pour préserver cette ressource rare qu'est le stockage, l'Andra étudie aussi, avec certains de ses clients, la possibilité de stocker sur place une partie des déchets (création de stockages in situ). Le recyclage est une autre piste explorée, de même que la mise au point de procédés de traitement permettant de densifier et de réduire la toxicité des déchets, ou de conditionnements innovants, plus polyvalents. "L'Andra souhaite ainsi être un catalyseur de l'innovation en matière de traitement et de conditionnement des déchets radioactifs, en vue de réduire leur volume et de faciliter leur stockage", conclut le directeur industriel.

Démanteler: un travail de longue haleine

Il faut compter entre dix et trente ans entre l'arrêt de l'installation nucléaire et la remise du site à l'état initial. Cette opération délicate relève de la responsabilité de l'exploitant, qui peut faire appel à différents prestataires, dont l'Andra, pour l'aider à définir sa stratégie de démantèlement et la mener à bien. Le tout sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire.

La loi sur les installations nucléaires de base (INB) stipule que l'exploitant est dans l'obligation de procéder au démantèlement de son installation une fois l'activité arrêtée. Il s'agit alors d'enlever toute la contamination et de rendre le site dans un état qui permette son utilisation ultérieure telle que définie par l'exploitant lui-même et approuvée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). En effet, les bâtiments décontaminés ne sont pas nécessairement rasés et peuvent être réutilisés.

Trois étapes

Un démantèlement se déroule toujours en trois phases. On commence par retirer la matière nucléaire et confiner les zones contaminées par la radioactivité: c'est la mise à l'arrêt définitif de l'installation. On s'attaque ensuite à toutes les parties de l'installation qui ne présentent aucune trace de radioactivité (bâtiments annexes, réseaux d'alimentation...). Ces opérations sont conduites dans le cadre d'un chantier de démolition classique. Ce n'est que dans un troisième temps, une fois que tous les alentours ont été bien dégagés, que l'on s'occupe de la zone contaminée.

La stratégie de démantèlement

Une fois le site mis à l'arrêt, l'exploitant doit étudier la façon dont il va procéder pour le décontaminer. Il faut dresser l'inventaire de tous les éléments qui s'y trouvent, déterminer leur niveau de radioactivité, et définir une stratégie de démantèlement et d'évacuation des déchets. Pour l'aider dans son analyse, l'exploitant peut faire appel à des bureaux d'études spécialisés, ainsi qu'à l'Andra, qui prendra en charge les déchets à l'issue du chantier de démantèlement. Le dossier finalisé est soumis à l'ASN, qui peut demander des études complémentaires. Cette phase d'analyse et de procédure peut prendre plusieurs années.

La mise en œuvre

Ce n'est qu'une fois que l'ASN a donné son feu vert que le chantier de démantèlement proprement dit peut commencer. L'exploitant le conduit avec des entreprises spécialisées dans le démontage en zone nucléaire contaminée. C'est aussi lui qui doit organiser le transport des déchets vers les différents centres de stockage de l'Andra. Au cours du démantèlement, l'ASN procède à des inspections régulières du chantier.

Des sous-marins dans l'Aube?

Le Redoutable, le Terrible, le Foudroyant... Derrière ces noms guerriers se cachent les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) de première génération, lancés entre les années 1967 et 1982, aujourd'hui démantelés ou en cours de démantèlement. Dans le cadre de ces opérations complexes, l'Andra effectue les études de faisabilité et de sûreté nécessaires pour préparer la réception des déchets radioactifs issus de la chaufferie de ces sous-marins.

66 __n fin de vie, le sous-marin rejoint Cherbourg 🗲 où s'effectuent les opérations de mise à l'arrêt définitif, puis de démantèlement", explique Thierry Goré, responsable de l'antenne du CEA/ STXN*, à Cherbourg. On commence par décharger le combustible, qui passe une vingtaine d'années en piscine avant de rejoindre une unité d'entreposage de longue durée à Cadarache. Le sous-marin est ensuite "découpé" pour séparer la "tranche" contenant le réacteur du reste de la coque. Les deux parties de coques restantes subissent une série de traitements et de contrôles; dans les prochaines années, elles seront déconstruites puis recyclées. La tranche réacteur, pour le moment entreposée à terre, sera reprise dans un atelier dédié où elle sera découpée et conditionnée en colis qui seront acheminés vers les différentes filières de gestion de l'Andra dans l'Aube.

À déchets hors norme, traitement hors norme

De par leur poids et leur dimension, certains de ces colis entrent dans la catégorie "hors norme": la cuve pèse environ cent tonnes; le colis contenant le générateur de vapeur mesure environ 10 m de haut et 3 à 4 m de diamètre pour 10 tonnes... et il y a six chaufferies à démanteler! Le traitement de ces colis fait encore l'objet d'études et c'est là que l'Andra intervient, principalement sur trois points: la possibilité de les réceptionner au Centre de stockage de l'Aube; l'estimation du coût; l'étude de sûreté (impacts radiologique et toxique). Les deux premiers points sont validés et finalisés; l'étude de sûreté quant à elle est toujours en cours.

* Service rattaché administrativement au CEA, responsable des études relatives aux chaufferies nucléaires de la propulsion pagele.

Collaborer pour mieux stocker

Créé en 2001, le Centre d'ingénierie déconstruction environnement (Ciden) d'EDF pilote le démantèlement des neuf réacteurs de première génération aujourd'hui arrêtés*par l'exploitant. Un travail mené en étroite collaboration avec l'Andra, afin de faire coïncider les besoins en évacuation des déchets radioactifs avec la disponibilité et les spécifications des filières de prise en charge.

e programme de démantèlement d'EDF représente près d'un million de tonnes de déchets, dont environ 200 000 tonnes de déchets radioactifs, essentiellement de très faible activité ou de faible et moyenne activité à vie courte. "Nous travaillons en étroite relation avec l'Andra, pour que nos colis de déchets répondent aux exigences techniques des centres de stockage, et que ceux-ci soient en mesure de les accueillir lorsque nous sommes prêts à les expédier", explique Philippe Bernet, directeur adjoint du Ciden.

Cette collaboration a ainsi permis d'identifier des besoins précis, comme la prise en charge de déchets de grande taille. "Les réacteurs en cours de démantèlement sont pour la plupart des prototypes, ayant chacun leur spécificité. Les déchets issus de leur démantèlement ne peuvent pas toujours être conditionnés dans des colis standards. Nous étudions alors avec l'Andra la meilleure solution de gestion. Dans le cas des générateurs de vapeur de la centrale de Chooz, nous avons ainsi opté pour un conditionnement monobloc plutôt qu'une découpe sur place. Un choix très structurant pour la suite des opérations, qui illustre l'importance du travail mené en amont avec l'Andra depuis plusieurs années." Deux générateurs de vapeur ont déjà été expédiés aux Centres industriels de l'Andra dans l'Aube. les deux suivants

le seront avant la fin de cette année. "Nous venons aussi de réaliser les premières expéditions de conteneurs spéciaux avec les protections neutroniques latérales du réacteur de Creys-Malville, qui ont fait l'objet d'une démarche similaire avec l'Andra."

*Chinon A1, A2, A3, Saint-Laurent A1 et A2, Bugey 1, Chooz A, Brennilis, Creys-Malville/Superphenix



Stockage de protection neutronique latérale de Creys-Malville au CSA.

L'assainissement des sites pollués: une spécialité de l'Andra

Au titre de sa mission de service public, l'Andra s'est vu confier en 2006 l'assainissement des sites pollués par la radioactivité dont le responsable est défaillant. Avec une cinquantaine de chantiers à son actif, elle dispose d'un savoir-faire qui peut intéresser les exploitants nucléaires.

La première étape d'une opération d'assainissement consiste à caractériser le site, de manière assez détaillée, afin de connaître l'étendue, la profondeur et le niveau de la pollution. Il s'agit de circonscrire les zones à traiter, de déterminer le type de déchets que produira l'assainissement, et de dimensionner les techniques d'intervention. Vient ensuite l'étude des scénarios de réhabilitation. "On peut opter pour une décontamination complète ou accepter de laisser tout ou partie des déchets sur place en instaurant des mesures de protection (servitudes, contraintes de surveillance...), explique Éric Lanes, en charge de l'assainissement des sites pollués à l'Andra. Il s'agit d'explorer plusieurs options afin de trouver la solution optimale, par rapport aux techniques à mettre en œuvre, à leurs coûts et à l'utilisation ultérieure du site." C'est cette capacité à proposer différentes solutions de gestion que l'Andra met au service des exploitants. L'idée est de mettre entre les mains du décideur les éléments qui vont lui permettre de faire un choix.

À chaque situation sa solution

La décontamination de l'ancienne usine de pierres à briquet Orflam Plast, à Pargny-sur-Saulx (51), témoigne de la variété des solutions proposées. En plus de l'usine, une contamination a été détectée dans une peupleraie et sur les bords d'un étang où l'industriel envoyait ses résidus pollués. "Dans la peupleraie, nous avons recouvert la zone contaminée d'une couche d'argile, continue Éric Lanes. Les berges de l'étang, qui accueillent désormais une base de loisirs, ont par contre été creusées sur 2 m de profondeur pour enlever le maximum de pollution. Quant aux bâtiments de l'usine, ils seront abattus et les gravats de type TFA ou conventionnel stockés sur place et recouverts."

Justifier le projet, et orchestrer sa mise en œuvre

Avant de mettre en œuvre la stratégie d'assainissement choisie, il faut la soumettre aux autorités compétentes (l'ASN ou les DREAL), et justifier son projet. lci encore, l'Andra dispose d'une expérience qui peut intéresser les exploitants. Enfin, elle peut coordonner les différents prestataires amenés à intervenir sur le chantier et réceptionner les travaux. "Pour cette phase de réalisation, les grands exploitants électronucléaires ont en général toutes les compétences requises pour mener leur chantier, estime Éric Lanes. Mais ce n'est pas forcément le cas des laboratoires ou de petits exploitants non électronucléaires, qui peuvent avoir besoin de notre savoir-faire."

La recherche au service du démantèlement

Afin d'optimiser la gestion des déchets radioactifs produits lors des démantèlements, l'Andra explore plusieurs voies de R&D. Retour sur un cas concret: les déchets de graphite, qui seront produits lors du démantèlement des premières centrales EDF, dites "Uranium Naturel Graphite Gaz" – UNGG.

Andra* étudie depuis de nombreuses années le comportement à long terme des déchets de graphite. C'est une première étape fondamentale quel que soit le scénario de gestion envisagé car grâce aux connaissances acquises, l'Andra pourra

Centrale UNGG de Bugey en cours de déconstruction.

déterminer la meilleure solution de gestion et orienter ainsi le graphite vers le stockage adapté.

Une autre piste étudiée est le tri des déchets. "Les déchets de graphite sont composés de deux types d'éléments, des empilements et des chemises, qui n'ont pas le même inventaire radiologique, explique Laurence Petit, ingénieure en charge de la R&D sur le traitement des déchets radioactifs à l'Andra. Les empilements contiennent moins de chlore 36." L'idée serait donc de diriger les empilements et les chemises vers la filière qui convient le mieux à chacun.

Enfin, des recherches sont également menées sur le traitement. L'objectif est de décontaminer partiellement les déchets de graphite avant de les stocker, *via* des procédés permettant d'en extraire certains éléments comme le carbone 14, le chlore 36 ou le tritium. Les déchets de graphite partiellement décontaminés pourraient ainsi être stockés plus facilement à faible profondeur. Les résidus qui concentreraient quant à eux la

radioactivité seraient stabilisés pour être stockés séparément. "Les recherches sur les procédés de traitement sont essentiellement menées par EDF et le CEA", précise Laurence Petit. Pour aller plus loin dans la réduction du volume des déchets de démantèlement, EDF étudie également un procédé de gazéification du graphite décontaminé.

Développer des colis plus performants

En complément à ces études, l'Andra et EDF mènent des recherches sur le conditionnement des déchets issus du traitement des graphites. "Nous nous intéressons au conditionnement des déchets induits par les procédés de traitement: le graphite traité et les radionucléides extraits. Il faut trouver des solutions pour les piéger et les immobiliser dans des conditionnements adaptés au stockage", précise Laurence Petit.

* En collaboration avec EDF, le CEA, l'École normale supérieure de Paris, l'Institut de physique nucléaire de Lyon, le laboratoire Subatech de l'École des mines de Nantes

Déchets métalliques ou bétons de très faible activité: et si on les recyclait?

Parallèlement aux recherches qu'elle mène avec les producteurs pour réduire le volume des déchets, l'Andra étudie des solutions de recyclage des ferrailles et gravats de très faible activité dans ses propres sites. Reste à établir la rentabilité de ces filières.

a réglementation française impose de gérer dans une filière dédiée tout déchet provenant d'une zone susceptible d'avoir été contaminée par de la radioactivité, même si celui-ci ne présente aucune trace de radioactivité. C'est notamment le cas de certaines ferrailles de très faible activité issues du démantèlement des centrales, qui pourraient être recyclées au sein même de la filière nucléaire. Des réflexions sur ce thème sont menées en parallèle, chez EDF, Areva et à l'Andra. "Nous avons étudié avec un industriel fondeur la rentabilité d'une filière qui consisterait à découper ces ferrailles, à les fondre puis à utiliser les lingots obtenus pour fabriquer des conteneurs de déchets destinés à notre Centre de stockage de l'Aube, explique Alain Roulet, en charge des questions liées au recyclage à l'Andra. D'autres débouchés sont à l'étude, pour des conteneurs destinés au futur centre de stockage Cigéo."

Après les ferrailles, les gravats

L'Andra étudie aussi la possibilité de recycler les gravats issus du démantèlement au sein de ses alvéoles de stockage. "Aujourd'hui, nous faisons venir des graves de carrières pour combler les vides à l'intérieur et entre les colis de déchets de très faible activité, mais aussi au-dessus des colis pour permettre aux engins de circuler, explique Laurent Schacherer, chef du service production, maintenance et facilities des Centres industriels

de l'Andra dans l'Aube. L'idée serait de les remplacer par des gravats TFA ayant des caractéristiques granulométriques et radiologiques équivalentes permettant d'assurer les fonctions de grave (gravier très fin) tout en garantissant un stockage en vrac dans des conditions de sécurité et de sûreté optimum. Le but est de densifier le volume de déchets stockés au niveau de chaque alvéole." Un moyen de préserver la ressource rare qu'est le stockage et les ressources naturelles que sont les graves. Plusieurs points doivent cependant encore être étudiés, comme le concassage des déchets pour atteindre la granulométrie voulue, l'empoussièrement qui en résulte, les modes de transport, d'entreposage et de mise en œuvre, les contraintes radiologiques pour les opérateurs...



Déchets métalliques TFA de démantèlement.

Quatre scénarios énergétiques pour l'avenir

Le Conseil national du débat sur la transition énergétique a rendu au Gouvernement le 18 juin dernier le fruit des cinq premiers mois de discussions autour de l'avenir énergétique du pays. Quatre scénarios se dégagent de cette concertation, qui doit aboutir à l'automne prochain à une loi de programmation définissant les grandes lignes de la politique énergétique française. Ces propositions interviennent alors que le débat public sur le projet Cigéo de stockage géologique des déchets les plus radioactifs suit son cours. Le point avec Laurence Tubiana, facilitatrice du débat sur la transition énergétique.



Comment avezvous travaillé pour faire émerger les quatre scénarios énergétiques présentés au Gouvernement?

Depuis quatre mois, l'exercice a consisté à examiner

la vingtaine de scénarios proposés par les différents acteurs, qui projettent des visions très différentes de l'avenir énergétique du pays. S'agissant d'outils techniques fournis par des experts pour d'autres experts, ces scénarios étaient parfois assez opaques. Nous leur avons demandé d'ouvrir leurs boîtes noires pour comprendre les différentes familles de raisonnement, et les rendre comparables. Notre rôle n'est pas de dire quelle est la meilleure option: nous sommes là pour éclairer les choix. Nous avons ainsi dégagé quatre familles de scénarios, qui sont plutôt des trajectoires et qui diffèrent essentiellement sur deux points: l'évolution de la consommation énergétique à l'horizon 2050 et la capacité de la France à remplir ses engagements vis-à-vis des émissions de gaz à effet de serre.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ces différentes trajectoires?

La famille **"Sobriété"** réunit les propositions portées par des ONG ou les ingénieurs de Negawatt, qui misent essentiellement sur les énergies

renouvelables et la biomasse. La sortie totale du nucléaire comme des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) est rendue possible grâce à une division par deux de la demande énergétique. À l'inverse, le scénario dit "Décarboné", porté par l'Union française de l'électricité, table sur une réduction moindre de la consommation en énergie (- 20 %) et augmente considérablement la part du nucléaire en substitution aux énergies fossiles. Les deux autres familles, défendues par l'ADEME, GRDF ou encore l'Ancre* se situent entre les deux: le scénario "Efficacité" retient lui aussi une baisse de moitié de la consommation en énergie, mais en divisant par deux la part du nucléaire au profit des énergies renouvelables et de la biomasse. Le gaz est la seule énergie carbone conservée.

Enfin, le scénario "Diversité" est celui qui envisage la réduction la moins importante de la consommation énergétique (-17 %). La part du nucléaire est légèrement réduite, le relais étant essentiellement pris par les énergies renouvelables, tandis que le pétrole et le gaz conservent environ 20 % du mix énergétique. Contrairement aux deux premiers, ces deux scénarios ne parviennent pas tout à fait à réduire par quatre les émissions des gaz à effet de serre en 2050.

Que va-t-il se passer maintenant?

Il s'agit maintenant de discuter des investissements à mettre en face de ces scénarios, en

termes d'infrastructures de transport, de rénovation thermique des bâtiments, ou encore de production d'énergie et donc de technologies envisagées (nucléaire, solaire...). Le débat ne porte pas sur la nécessité de diversifier le mix énergétique – reconnue par tous – mais plutôt sur le niveau de la demande énergétique et les moyens de la réduire. Il vise à préparer des décisions du Gouvernement qui interviendront à l'automne et s'inscriront dans les objectifs environnementaux de réduction des gaz à effet de serre d'une part, et dans ceux fixés pour 2030 par le président de la République de passer à 50 % de l'électricité provenant du nucléaire. Il faudra imaginer ensuite comment construire et faire progresser de façon collective le scénario énergétique retenu. L'idée est de mettre la machine sur les bons rails, tout en se laissant des possibilités de réviser l'itinéraire.

Structurant pour la politique nucléaire française, ce choix aura forcément un impact en termes de production de déchets radioactifs. Cet aspect a-t-il été abordé pendant le débat?

Cette question n'a pas été abordée à ce stade. Quel que soit le scénario envisagé, nous avons déjà aujourd'hui des déchets qu'il faut gérer. Il faut donc continuer à progresser en parallèle sur les solutions de gestion les concernant.

*Alliance nationale de coordination de la recherche pour l'énergie

3 QUESTIONS À:

François-Michel Gonnot, président du conseil d'administration de l'Andra

Le Journal de l'Andra: Est-ce cohérent que le débat public sur le projet industriel de stockage géologique Cigéo et celui sur la transition énergétique soient concomitants? Le second n'aura-t-il pas nécessairement des impacts structurants sur le premier?

François-Michel Gonnot: Séparer les deux débats n'aurait pas eu de sens car les questions abordées sont liées. La solution choisie par la Commission nationale du débat public (CNDP), qui consiste à lancer le débat public sur Cigéo avant l'été, et à le reprendre après une pause estivale,

permet d'établir des passerelles entre la mise à plat de la politique énergétique du pays et ses conséquences sur la question des déchets et le projet Cigéo plus particulièrement. Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie vient de

pour chacun des quatre scénarios énergétiques identifiés dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, les implications sur le volume et la nature des déchets radioactifs produits et leur stockage dans Cigéo. Des données qui viendront éclairer les choix du Gouvernement.

JdA: Quelle est l'urgence de lancer Cigéo alors que la France est en train de revoir sa politique énergétique?

F.-M. G.: L'argument qui vise à ne rien décider sous prétexte qu'on ne connaît pas encore les choix énergétiques futurs est la pire des solutions. Ces déchets existent! Le courage politique, c'est justement de prendre des décisions aujourd'hui, et en l'occurrence celles qui permettront de mettre ces déchets en sûreté, dans un endroit où ils ne feront courir aucun risque à la population ni à l'environnement, et ce pour plusieurs milliers d'années. Il ne faut pas oublier

que le processus est encore long, la mise en service de Cigéo étant prévue au plus tôt en 2025.

JdA: Comment Cigéo s'adaptera aux conséquences des choix énergétiques de la France en termes de déchets?

F.-M. G.: N'oublions pas que ce projet est conçu pour répondre aux besoins de stockage des déchets radioactifs issus de l'ensemble du parc électronucléaire actuel. Cela ne veut pas dire qu'il ne pourra pas s'adapter aux évolutions de la politique énergétique, car l'Andra prévoit de construire le stockage au fur et à mesure des besoins. Cigéo se veut par essence évolutif. C'est d'ailleurs ce qui fonde la proposition de l'Andra sur la réversibilité: laisser la possibilité aux générations suivantes de le faire évoluer en fonction des décisions politiques et des progrès technologiques qui pourront être faits demain.

Projet FA-VL : le processus de recherche de site reprend

Le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie a transmis à l'Andra ses orientations pour la poursuite du projet de stockage des déchets de faible activité à vie longue (FA-VL)*, en réponse aux propositions faites par l'Agence fin 2012.

e ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie demande à l'Agence de conduire une démarche de recherche de site de stockage, tant auprès des sites accueillant déjà des installations nucléaires que des territoires où des communes s'étaient portées candidates en 2008, comme l'a préconisé le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire. Des investigations géologiques vont commencer dans les mois à venir à proximité des Centres de l'Andra dans l'Aube afin de vérifier la compatibilité des propriétés du sous-sol avec le concept de stockage envisagé. À la demande des élus, une

démarche de concertation et une réflexion sur le projet de territoire associé à un éventuel stockage FA-VL seront menées en parallèle. Conformément aux préconisations du HCTISN, l'Agence se rapproche également des exploitants nucléaires et des autres communautés de communes candidates en 2008 pour étudier avec elles les autres sites potentiels.

*Ces déchets ne disposent pas à ce jour de stockage opérationnel. L'Andra avait lancé un processus de recherche de site en 2008, qui avait été interrompu après le retrait des communes candidates. Elle a donc réétudié l'ensemble du projet et remis ses propositions au Gouvernement fin 2012.

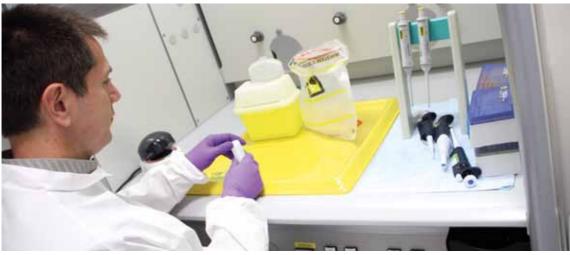
L'Andra lance ses "Ateliers"

Les 20 et 21 mars derniers, l'Andra a organisé dans l'Aube la première édition des "Ateliers de l'Andra": deux journées d'échanges et de rencontre entre l'Andra et les producteurs de déchets radioactifs issus de la filière non-électronucléaire.

es entreprises et organismes non-nucléaires ✓ sont environ 300 à solliciter l'Andra chaque année pour une prise en charge de leurs colis de déchets radioactifs. Bien que représentant de très faibles volumes (environ 1000 m³), les déchets issus de cette filière sont une priorité pour l'Agence. Les secteurs économiques qui les produisent sont en effet indispensables pour la France: hôpitaux, instituts de recherche, entreprises utilisant des matières radioactives dans leur procédé de fabrication... L'objectif des Ateliers de l'Andra était donc de permettre aux représentants de ces clients de découvrir les activités et les services de l'Agence, de mieux appréhender les enjeux liés à la prise en charge de leurs déchets radioactifs et de faciliter l'échange et la compréhension des problématiques de chacun.

Deux jours pour mieux se connaître

Plus d'une quarantaine de personnes venues de tout l'hexagone et de tous horizons avaient répondu présent pour cette première invitation: CHU, AP-HP, entreprises privées... La première journée a été consacrée à la visite des Centres industriels de l'Andra dans l'Aube, et en particulier à la découverte des installations du Cires (Centre industriel de regroupement d'entreposage et de stockage) qui accueille plus spécifiquement leurs déchets. Lors de la deuxième journée, les participants ont pu assister à différents ateliers thématiques et tables rondes sur des sujets tels que la prise en charge des déchets standards ou prestations sur mesure, le démantèlement d'installations nucléaires ou encore l'assainissement de sites pollués.



Manipulation de produits radioactifs dans un laboratoire.

Aïda 2: des pistes pour optimiser les achats publics

900 millions d'euros de gains sur trois ans, sur les quelque 10 milliards d'euros que représentent les achats des établissements publics d'État. C'est l'objectif fixé par Bercy dans le cadre du programme Aïda 2 d'optimisation et de professionnalisation des achats publics. Une soixantaine de représentants d'établissements publics, parmi lesquels l'Andra, s'est ainsi mobilisée pour identifier les bonnes pratiques et les pistes d'économies réalisables. Ils ont présenté leurs préconisations le 22 février dernier.

Sur les 2 milliards d'euros de dépenses examinés en 2011 dans le cadre de la première vague du programme Aïda, 82 bonnes pratiques avaient été déjà identifiées pour un gain potentiel de 352 millions d'euros. Devant ce succès, un second opus du projet a été lancé au dernier trimestre 2012, qui s'est concentré sur l'optimisation de trois segments d'achats en particulier: la formation, les prestations intellectuelles et l'énergie. L'insertion sociale, l'accès des petites et moyennes entreprises aux marchés publics et la mise en place d'une première base de prix interétablissements étaient les trois autres thématiques étudiées.

Laurent Anello, ingénieur achats à l'Andra en charge des prestations intellectuelles scientifiques, pilotait la thématique sur les prestapar établir une cartographie des achats liés à ce type de prestations, qui nous a permis d'évaluer ce qu'elles représentent en termes de volume d'achats tous opérateurs confondus, raconte-t-il. La deuxième partie de travail a consisté à identifier un certain nombre de bonnes pratiques, comme la forfaitisation des prestations, le cofinancement, les accordsles établissements, puis à calculer les gains ont été présentés à Bercy le 22 février dernier devant plus de 300 dirigeants d'établissements publics, acheteurs et prescripteurs du Redressement productif. "Une expérience très enrichissante à titre individuel", confie l'Andra de montrer qu'elle est active dans très attentif au développement des achats auprès des TPE/PME.

* Participaient également à ce groupe des représentants de l'université Pierre et Marie Curie, de l'Ineris, des Voies navigables de France, du CNRS, de l'Établissement français du sang, ainsi que Philippe Maraval, directeur achat de Pôle Emploi et parrain de l'équipe.

14 EN DIRECT DES SITES

Meuse/Haute-Marne

Un tunnelier à l'essai

Une nouvelle méthode de construction de galerie est testée dans le Laboratoire souterrain de l'Andra: le creusement au moyen d'un tunnelier à attaque ponctuelle associé à la mise en place d'un soutènement par voussoirs.

est d'abord un Meccano géant en sous-sol, qui s'est achevé, fin avril, au Laboratoire souterrain de l'Andra: descendues à 490 m de profondeur, les pièces du tunnelier à attaque ponctuelle y ont été assemblées pendant trois mois. La machine, cylindrique, longue de 17 m et pesant plus de 180 tonnes, occupe toute la section de la galerie.

Courant juin, après quelques semaines de tests, les dents fixées sur un cône à l'avant du tunnelier ont commencé à creuser la roche argileuse. L'outil de coupe en forme de fraise, monté sur un bras articulé, est capable de balayer tout le front de taille sur plus de 7 m de diamètre. Les miettes d'argile tombent puis sont avalées à l'intérieur du bouclier qui protège les hommes et la machine. Elles sont alors évacuées par un convoyeur, sorte d'intestin mécanique qui traverse l'engin. À l'arrière, des chargeurs surbaissés récupèrent ces gravats et les emportent vers le puits d'où ils sont remontés à la surface.

Une mise en place progressive du soutènement des galeries

Par ce puits proviennent aussi les voussoirs qui maintiennent la galerie ouverte : il s'agit d'arcs préfabriqués en béton armé, épais de 45 cm, larges de 80 cm. Il en faut huit pour constituer l'anneau

de soutènement. Les voussoirs sont mis en place au fur et à mesure de la progression de l'engin dans la galerie grâce à un système hydraulique installé au milieu de la machine, derrière le bouclier. C'est sur eux que s'appuie le tunnelier pour avancer grâce à ses 17 vérins développant une force de 1 470 tonnes.

À la fin de l'année, le tunnelier aura ainsi creusé une première galerie-test de 83 m de longueur. Une seconde galerie perpendiculaire à la première est programmée fin 2014. L'Andra disposera ainsi de mesures dans les deux directions où les poussées de la roche sont soit les plus faibles soit les plus fortes.

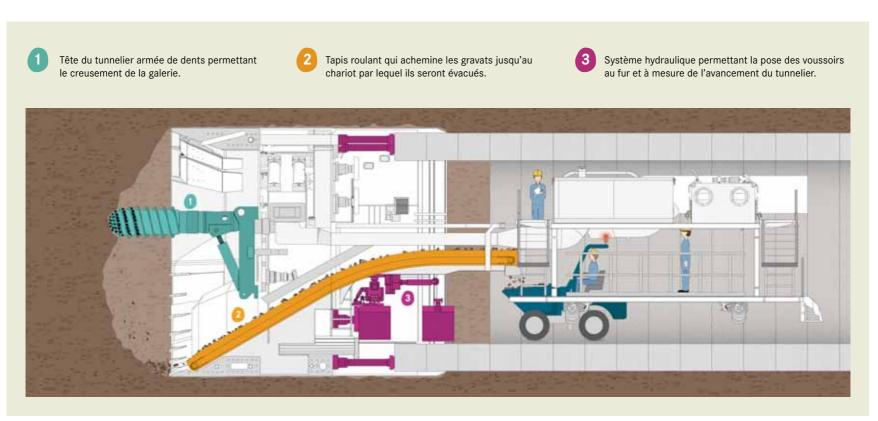
Dimensionner le stockage

"Le Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) n'est pas un simple ouvrage de génie civil", explique Gilles Armand, chef du service de géomécanique à l'Andra. "Nous devons, d'une part, démontrer que nous connaissons l'impact des galeries sur les propriétés de confinement de la couche d'argile qui accueillerait le stockage. D'autre part, il nous faut assurer que les ouvrages souterrains resteraient stables tout le temps d'exploitation du site. L'observation de la réaction de la roche lorsqu'elle est soutenue par des voussoirs nous aidera à comprendre le comportement mécanique des galeries."

"Pour l'Andra, complète Laurence Richard, ingénieure responsable du service travaux au Centre de Meuse/ Haute-Marne, cet essai technologique contribue à optimiser les méthodes de creusement et de revêtement qui pourraient être employées dans Cigéo." Si sa construction est autorisée, ce site souterrain nécessitera près d'une centaine de kilomètres de galeries pour relier les alvéoles où seront stockés les déchets.



Les voussoirs en béton sont mis en place à l'arrière du tunnelier (photo prise lors des essais en surface).



Aube

Plus de paratonnerre radioactif sur le clocher de Soulaines

En février dernier, le paratonnerre radioactif du clocher de l'église de Soulaines-Dhuys a été démonté et pris en charge par l'Andra. L'opération a nécessité l'intervention, durant deux jours, d'une entreprise spécialisée dans ce type d'opérations en hauteur.

ne fois récupéré, le paratonnerre a été découpé pour isoler la tête et les pointes, seuls éléments radioactifs. Les contrôles réalisés sur place ont en effet confirmé la présence d'américium 241, un élément radioactif de faible activité à vie longue. Placés dans un sac à l'intérieur d'un premier fût puis d'un second, ces déchets radioactifs ont été, par la suite, pris en charge par l'Andra et acheminés au Cires dans le bâtiment de regroupement. Ils y seront reconditionnés avec d'autres paratonnerres avant de rejoindre le bâtiment d'entreposage dans lequel ils resteront dans l'attente de la création de la filière de stockage définitive.



Découpe des pointes et de la tête du paratonnerre.



Détection d'américium 241 sur le paratonnerre.



Le paratonnerre était posé au sommet du clocher.



Conditionnement spécifique pour la prise en charge de ce paratonnerre radioactif.

Une nouvelle activité tri-traitement au Cires

Dans le cadre de ses missions, l'Andra est chargée d'assurer la prise en charge complète des déchets non électronucléaires, depuis leur collecte jusqu'à leur traitement. Elle envisage de construire au Cires un nouveau bâtiment où seront effectuées des opérations de tri et de traitement de ces déchets, qui aujourd'hui sont réalisées à l'extérieur.

haque année, l'Andra collecte les déchets faiblement radioactifs d'environ 1 000 producteurs différents (hôpitaux, laboratoires, industrie non électronucléaire, mais aussi particuliers détenant malgré eux des objets radioactifs), répartis sur l'ensemble du territoire national. Une fois collectés, ces déchets sont regroupés au Cires avant d'être orientés vers différentes filières de traitement, de conditionnement et/ou de stockage lorsqu'elles existent. Actuellement, le tri et le traitement de ces déchets sont confiés à des sociétés spécialisées qui travaillent pour le compte de l'Andra. La réalisation de ces opérations sur place, à proximité immédiate des installations de regroupement et d'entreposage

mises en service par l'Andra en 2012, permettrait de mutualiser les infrastructures, de gagner en réactivité et en coût et de réduire les transports.



Déchargement au bâtiment de regroupement du Cires de colis de déchets issus de la collecte chez des producteurs non électronucléaires.

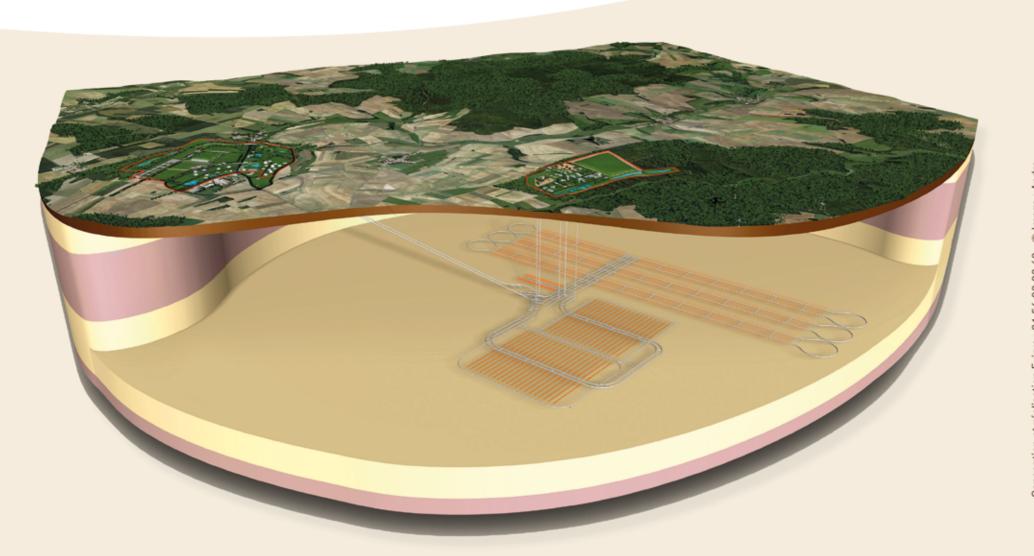
Un investissement de l'ordre de 8 millions d'euros

Le nouveau bâtiment, d'une surface d'environ 800 m², serait construit dans le prolongement de l'actuel bâtiment de regroupement. Plusieurs types d'opérations pourraient y être effectués : tri, reconditionnement, broyage des verres et des plastiques, contrôle et mesures des colis, mais aussi démontage des têtes de paratonnerres radioactifs et des détecteurs incendie. Le Cires étant une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), cette nouvelle activité fera l'objet d'une nouvelle demande d'autorisation d'exploitation du centre, qui sera déposée auprès des services de l'État vraisemblablement mi-2014. La mise en service du bâtiment est envisagée en mars 2016. Son exploitation pourrait entraîner la création de plusieurs emplois à plein-temps.

ABONNEMENT GRATUIT

Nouvelle exposition Andra Centre de stockage de la Manche

tout savoir sur le projet Cigéo, projet de stockage réversible profond en Meuse/Haute-Marne des déchets issus du traitement des combustibles usés



Du 27 mai au 15 octobre 2013, du lundi au vendredi de 9h à 17h, au Bâtiment d'accueil du public.

Entrée gratuite.



Centre de stockage de la Manche ZI de Digulleville 50448 Beaumont-Hague CEDEX N°Azur 0810 120 172 Coût d'une communication locale

Pour être sûr de ne rien manquer, abonnez-vous



Ville:

Code postal:_

Si vous souhaitez recevoir régulièrement notre journal, merci de retourner ce coupon dûment rempli à : Le Journal de l'Andra - Édition de la Manche

ZI de Digulleville BP 807 - 50448 Beaumont-Hague Cedex

Nom :	Prénom :
Adresse:	

Vous pouvez également vous abonner à la version électronique en envoyant vos

coordonnées à : journal-andra@andra.fr, en précisant la ou les édition(s) souhaitée(s).

Autre(s) édition(s) souhaitée(s):

Nationale

Aube

■ Meuse/Haute-Marne

Le Journal de l'Andra Édition de la Manche

BP 807 - 50448 Beaumont-Hague Cedex

Tél.: 0810 120 172 - journal-andra@andra.fr



Directrice de la publication: Marie-Claude Dupuis • Directrice de la rédaction: Valérie Renauld • Rédactrice en chef: Marie-Pierre Germain • Ont participé à la rédaction, pour l'Andra: Sophie Dubois, Sébastien Farin, Martine Huraut, Élodie Langlois, Marc-Antoine Martin; pour Rouge Vif: Sandrine Canavaggio, Christine Cornevin, Élodie Seghers, Marie-Alix de la Taille • Responsable iconographie: Sophie Muzerelle • Crédits photos: Andra, S. Bouver, S. Dubois, Exirvs, N. Guillaumev, C. Helsly/EDF, P. Masson, P. Maurein, S. Muzerelle, A. Naigeon, B. Tinoco, DR • Dessin: Aster • Création-réalisation: Agence Rouge Vif - www.rougevif.fr • Impression: Paton - Siret 572 881 662 00025 - Imprimé sur du papier issu de forêts durablement gérées, 100 % recyclé dans une imprimerie certifiée imprim'vert • © Andra - 370-14 • DCOM/13-0160 • ISSN: 2106-7643 • Tirage: 40 000 ex.

